



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
DE *Haute-Normandie*



Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Haute-Normandie

# Retour d'expérience du déploiement en Haute-Normandie

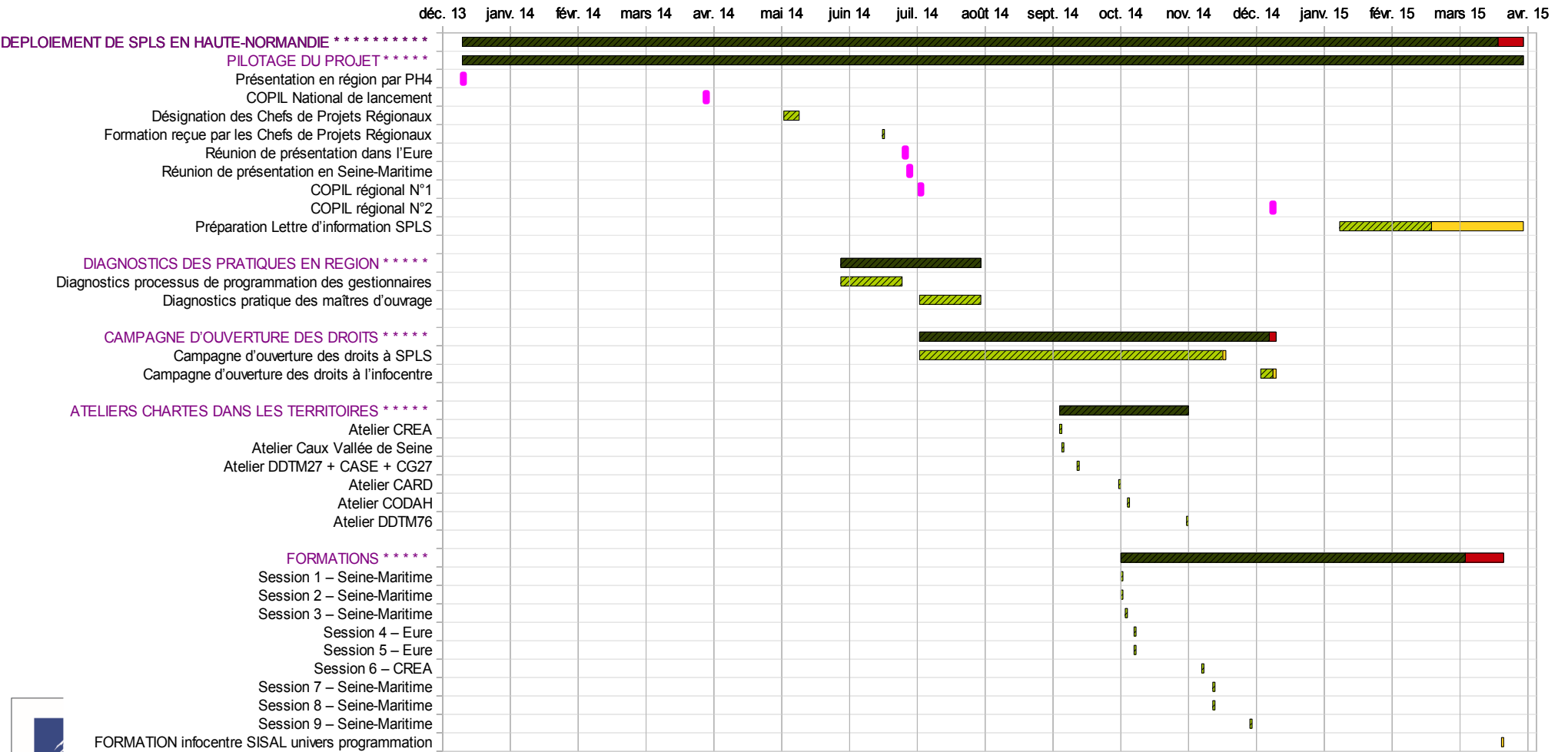
SPLS - Suivi et Programmation des Logements Sociaux

Mardi 10 mars 2015



SPLS - Déploiement en Haute-Normandie

Diagramme de Gantt



□ Jalon      ■ à faire      ■ réalisé  
 □ à faire      ■ réalisé

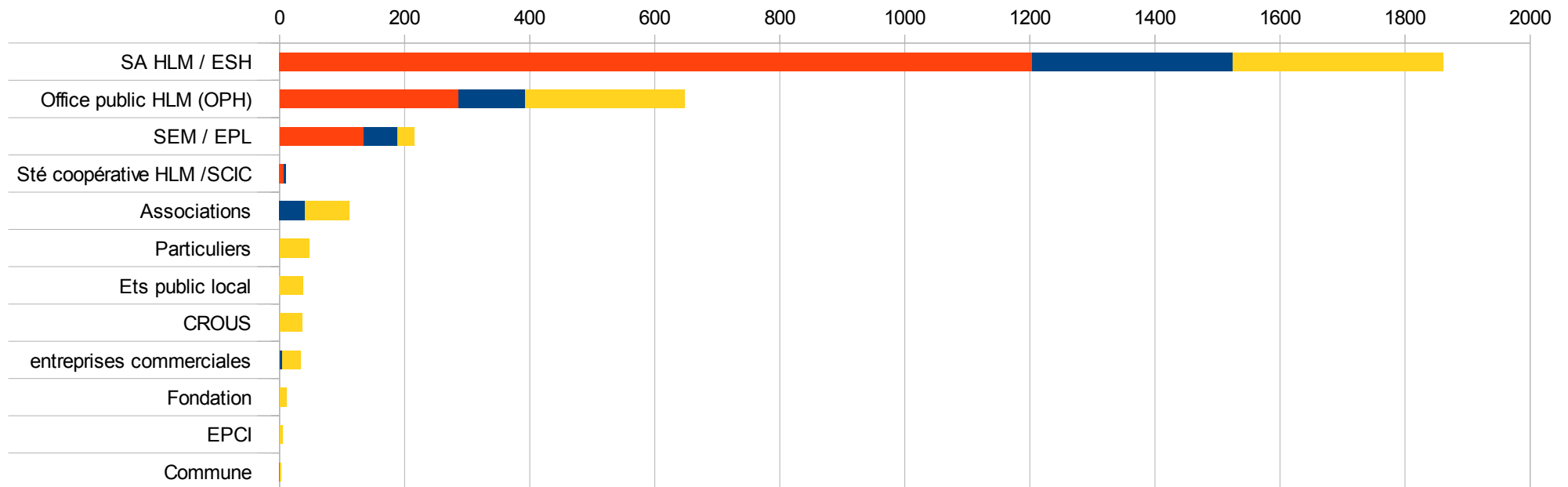


## Un préalable à ne pas négliger : bien cibler les maîtres d'ouvrage

- Analyse par le chef de projet DREAL : financement / 5ans par MO (source SISAL)
  - Choix de n'intégrer que les bailleurs sociaux dans SPLS → saisies autres MO par les DDTM ou les délégataires
  - Déterminer des modalités de mobilisation des bailleurs adaptées à leurs volumes de production

### Analyse de la production par catégorie de MO

source SISAL 2009-2013



moyenne annuelle

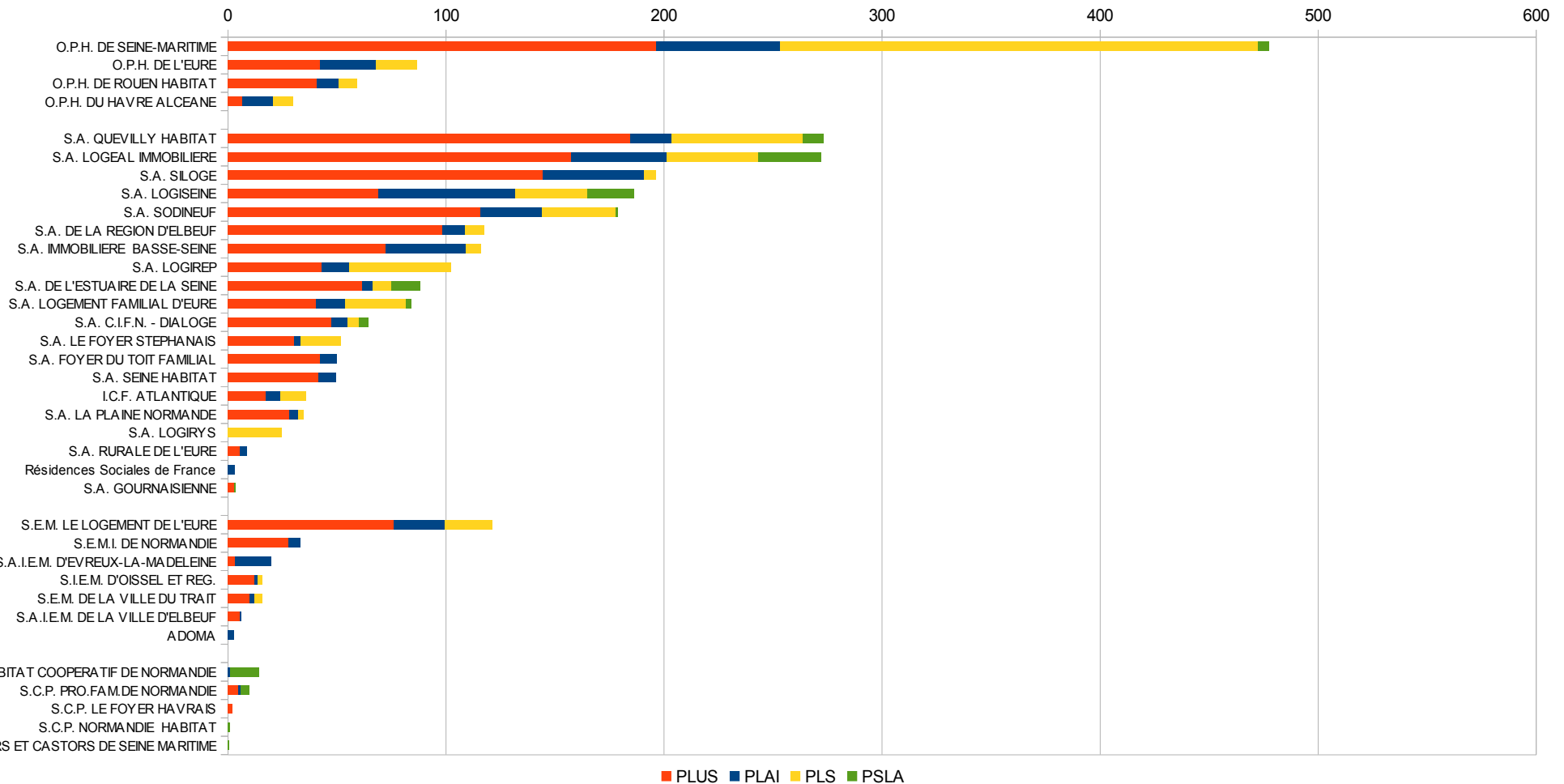
■ PLUS ■ PLAI ■ PLS

## S'organiser pour un suivi individualisé à chaque étape

- Le déploiement prend tout son sens avec l'exhaustivité des saisies
  - Ne pas laisser de vide ou de flou : soit un maître d'ouvrage saisit sa programmation sous SPLS soit le gestionnaire la saisit à sa place

Analyse de la production par MO bailleurs sociaux

source SISAL 2009-2013



## Quelques points qui ont bien marché en HN (1/2)

- Le 3 en 1 du lancement : 1 courrier = lettre d'engagement mutuel DREAL / USH HN + invitation aux réunions départementales + invitation au 1<sup>er</sup> COPIL
- Utiliser les réunions techniques départementales pour lancer la campagne d'ouverture des droits : passer beaucoup de temps sur ce point avec pédagogie et distribuer les modes d'emplois en insistant sur la nécessité de le suivre jusqu'au bout !
- 1<sup>er</sup> COPIL :
  - Travailler en séance sur le modèle de charte qui servira de base aux gestionnaires
  - valider le nombre d'ateliers selon les conclusions du diagnostic : ne pas hésiter à faire un atelier par gestionnaire car les fonctionnements sont très variables → il est impératif de rentrer dans la logique des gestionnaires
  - Insister sur le fait que l'outil ne remplace pas le dialogue mais viser directement 100 % de saisie sous SPLS sans phase transitoire ni test



## Quelques points qui ont bien marché en HN (2/2)

- Ateliers :
  - Responsabiliser les gestionnaires sur leur territoire de compétence : à eux d'adapter la charte en amont de l'atelier et de la faire évoluer en fct des remarques. 1 atelier par territoire suffit (1h30 à 3h selon le nombre de bailleurs)
  - S'assurer d'avoir tous les bailleurs → c'est un temps d'appropriation important
  
- Formations :
  - mélanger DDTM, délégataires, bailleurs → voir tous les rôles avec allers retours
  - 1 ordinateur par personne, 1 à 2 personnes maxi par structure = correspondants (9 sessions de 2h → 75 formés pour 200 utilisateurs)
  - Sensibiliser les MO sur les noms d'opération
  - Marteler le vocabulaire SPLS (*en cours/validé/preprog/prog/constitué/financé etc...*)
  - Faire prendre conscience aux bailleurs qu'ils accèdent à tout l'historique GalionWeb !
  - Vérifier la connexion pour chaque participant en fin de formation



## → Répertoire Haute-Normandie de l'espace collaboratif

Logo of the French Republic: Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

### Financement du logement social

églementation    Politiques de l'habitat    Tableaux de bord    Systèmes d'information    **Espaces collaboratifs**

Accueil > Espaces collaboratifs > SPLS > Déploiements régionaux en 2014

**ESPACES COLLABORATIFS**

FNDOLLTS

**SPLS**

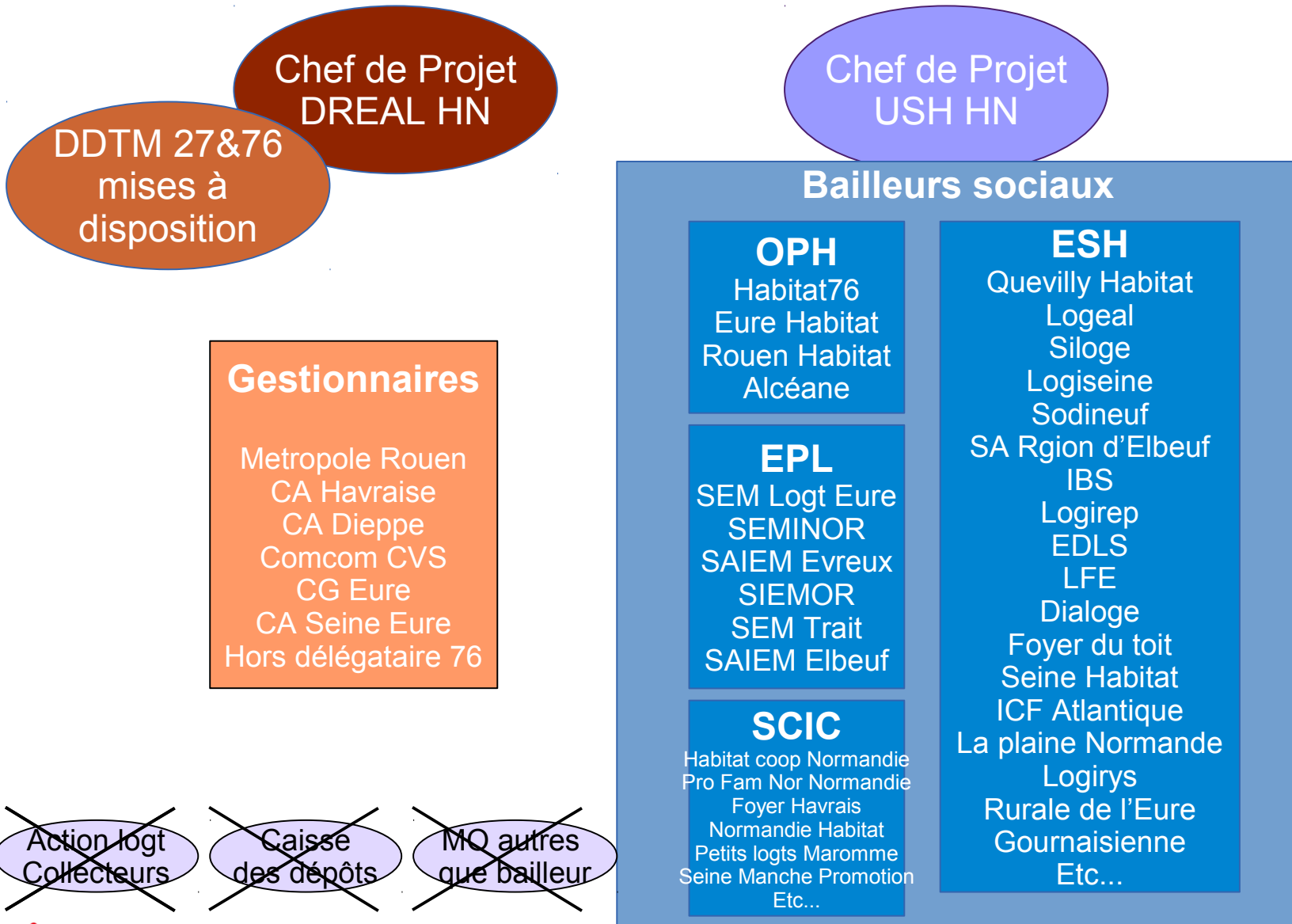
- Principes généraux de l'outil SPLS
- Pilotage national
- Régions pilotes
- Déploiements régionaux en 2014
  - Bourgogne
  - Bretagne
  - Haute-Normandie

**Haute-Normandie**

- Documents de référence
- Réunions locales
- **Chartes de gestion**
- Sessions de prise en main de l'outil SPLS

Celle du Havre est assez claire et leur mode de fonctionnement est apprécié par les bailleurs  
+  
Voir synthèse des chefs de projets qui met en évidence des particularités de chacun

## Les partenaires en HN





## Rôle du binôme (1/2)

- Une philosophie claire : DREAL et USH peuvent porter des enjeux différents mais doivent s'accorder sur les solutions retenues !
- Travail commun à chaque étape (sessions de travail dans la foulée des conférences téléphonique nationales)
- Rôles des chefs de projet en HN (avec appui très précieux du niveau national !) :
  - Pilotage du déploiement
  - Préparation et animation des 2 COPIL (dont diagnostics)
  - Mise en œuvre et suivi des ouvertures des droits
  - Formations
  - Participation à l'animation des ateliers selon les besoins,
  - Hotline sur les fonctionnalités de SPLS
- Les limites posées par les chefs de projet en HN :
  - Organisation et pilotage des ateliers, rédaction des chartes, informations sur les processus de programmation → les gestionnaires !
  - Toutes considérations sur la réglementation ou l'instruction → les DDTM mises à dispos !



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
HAUTE-NORMANDIE



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
DE Haute-Normandie

## Rôle du binôme (2/2)

- Les points particuliers à chacun des chefs de projet :
  - DREAL = point d'entrée des Gestionnaires (6) et DDTM mise à disposition (2)
    - Impliquer les DDTM dans la continuité du réseau GalionWeb-SISAL en distinguant bien les rôles de DDTM mise à dispo / DDTM gestionnaire
    - Discussion avec chaque délégataire afin de s'assurer qu'il prenne en main le pilotage et la production des ateliers
    - Préparation et secrétariat des formations → nécessite l'appui du co-binôme USH (formations données à 2)
    - En charge de la partie infocentre
  - USH = point d'entrée des Bailleurs Sociaux ( près de 40 en HN )
    - Suivi des bailleurs individualisé tel/mel
    - Vérification de l'implication de tous les bailleurs à chaque étape
    - Repêchage des bailleurs « perdus »
    - Mise en œuvre de la campagne d'ouverture des droits des bailleurs très chronophage → nécessite l'aide du co-binôme DREAL !

## COPIL

- 2 COPIL suffisent (juillet et décembre)
  
- Composition :
  - DREAL : Directeur Adjoint, Chef de Bureau, Chef de Projet
  - USH : Directrice, Chef de projet
  - Toutes les DDTM : Chefs de Service, Chefs d'unité Financement LLS, Correspondants GalionWeb
  - Tous les délégués : Directeur Habitat, Chargé de programmation
  - 4 bailleurs « tournants » selon les sujets : essayer d'être représentatif
  
- Rôle
  - 1<sup>er</sup> COPIL : Valider l'organisation du déploiement sur 2014
  - 2<sup>ème</sup> COPIL : Valider les principes de fonctionnement pour 2015



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
HAUTE-NORMANDIE



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
DE Haute-Normandie